

Séance du : 9 décembre 2021

n° 54/2021

L'an deux mille vingt et un, le neuf décembre à 17 heures 30.

Le Comité Syndical, régulièrement convoqué le 1^{er} décembre 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au foyer rural d'Avignonet Lauragais, siège du Pole Territorial et Rural, sous la présidence du premier vice-Président Mr Christian PORTET.

En application de l'article 10 de la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021, la réunion peut se tenir par visioconférence, le quorum est fixé au tiers des membres présents et chaque titulaire peut disposer de deux pouvoirs, et ce jusqu'au 31 juillet 2022.

Mme ADROIT Sophie est désignée comme secrétaire de séance.

Etaient présents :

Délégués titulaires :

Mmes Sophie ADROIT, Christine BIGNON, Catherine LATCHE, Martine MARECHAL, Hélène MARTY, Virginie MIR, Florence SIORAT, Estelle VILESPY.

Mrs Brice ASENSIO, Serge BARTHES, Pierre BODIN, Guy BONDOUY, Jean-Clément CASSAN, Christian CESSSES, Jacques DANJOU, Michel FERRET, Michel GALANT, Jean-Luc GOUXETTE, Laurent HOURQUET, Olivier JULLIN, Jean LAGOUTTE, Christian MAZAS, Jean-Marie PETIT, Christian PORTET, Alain SCHMIDT, Serge SERRANO, Raymond VELAND, Rémy ZANATTA,

Délégués suppléants représentant un délégué titulaire :

Mmes Judith ARDON, Catherine FEVRIER.

Mrs Michel ARPAILLANGE, Pierre VIDAL, Jean-Pierre GUIRAUD.

En exercice : 63

Présents : 33

Avaient donné pouvoir :

B.BARJOU à C.BIGNON ; L.GLEYSSES à M.ARPAILLANGE ; A.ITIER à JL.GOUXETTE ; S.KONDRYSZYN à S.BARTHES.

Nombre de voix : 37

Excusés :

Mmes Maryline BEAUDONNET, Marjolaine DOAN, Reine EXPERT, Isabelle HAYBRARD DANIELI, Nathalie NACCACHE, Sandrine VERCRUYSSSE.

MM. Gilbert HEBRARD, Pascal ASSEMAT, Philippe BARBASTE, Robert BATIGNE, Jean-Pierre BOMBAIL, Christian CAMINADE, Serge CAZENAVE, François DEMANGEOT, Christian FABRE, Alain MERCIER, Pierre MONOD, Roger PEDRERO, Jean-Pierre QUAGLIERI, Hervé RAMONDA.

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél : 04 68 60 56 54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2021

Application agréée E.legalite.com

Objet : Actualisation des membres du Conseil de Développement (Codev)

Vu la délibération n°23/2014 en date du 15 septembre 2014 portant transformation du syndicat mixte en PETR du Pays Lauragais ;

Vu l'arrêté inter préfectoral en date du 24 décembre 2014 portant transformation du Syndicat Mixte du Pays Lauragais en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais, actant de fait le portage juridique du GAL par le PETR et entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015,

Vu la délibération 26/2015 du 7 décembre 2015 approuvant le projet de territoire,

Vu les statuts du PETR validés en Comité syndical du 10 février 2020 précisant le rôle et la composition du Conseil de Développement,

Vu la délibération 11/2021 du 18 mars 2021 approuvant les modifications statutaires du PETR portant sur les modalités de renouvellement du Conseil de Développement,

Vu la délibération 31/2021 du 24 juin 2021 dressant la composition nominative des membres du conseil de développement du PETR

Considérant que depuis sa transformation en PETR, le Pays Lauragais a constitué un Conseil de Développement à l'échelle de son territoire selon les orientations figurant dans ses statuts, Considérant que suite à la mise en place de la nouvelle gouvernance installée le 31 août 2020, et en tenant compte de l'expérience passée, le conseil de développement a été renouvelé par délibération du 24 juin 2021,

Pour rappel, le CODEV, présidé par M. Etienne Thibault, est consulté sur les principales orientations du PETR, lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire, et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial. Par ailleurs, la composition du CODEV pourra évoluer au regard des nouvelles orientations en lien avec le projet de territoire du PETR sous réserve de validation par le Comité Syndical.

Plusieurs membres pressentis du Codev avaient malheureusement répondu après transmission de sa composition nominative à la préfecture.

Le bureau syndical propose ainsi d'ajouter les personnes suivantes au Codev du PETR :

Nathalie Fontaine, et Philippe Hedin (également membre du Codev de Terres du Lauragais)

La nouvelle composition du Codev du PETR serait ainsi la suivante :

Nom - Prénom	Casquette	Age	Sexe	Commune
Etienne Thibault	Citoyen	>65 ans	H	Revel
Karen Sueur	Citoyen	35-49 ans	F	Sainte Foy D'Aigrefeuille
Gaëlle Legube	Citoyen	35-49 ans	F	Nailloux
Jean-Michel Monmège	Acteur asso	49-65 ans	H	Cennes Monestiés
Michel Dauzat	Acteur culturel	>65 ans	H	Castelnaudary
Jean-Odon Cenac	Acteur éco	35-49 ans	H	Revel
Koudjo Eden Amegbleame	Acteur éco	35-49 ans	H	Seyre
Lionel Villeneuve	Acteur éco	35-49 ans	H	Belflou
Maryse Garrido	Citoyen	>65 ans	F	Villefranche

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél : 04 68 60 56 54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2021

Application agréée E-legalite.com

				Lauragais
Jonhatan Teyseyré	Acteur éducatif	35-49 ans	H	Revel
Julien Hagendorf	Citoyen	35-49 ans	H	Gardouch
Brigitte Glain	Acteur économique	49-65 ans	F	Belflou
Philippe Hedin	Citoyen	60-69 ans	H	St Germier
Nathalie Fontaine	Acteur culturel	35-49 ans	F	Saint-Michel-de-Lanès

Le Comité Syndical, Oûi l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité de :

- 1°) **VALIDER** la liste nominative des personnes membres du Conseil de Développement telle que détaillée ci-dessus
- 2°) **AUTORISER** le Président ou son représentant, à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Fait à Avignonet Lauragais, le 9 décembre 2021.

Le Président,



Gilbert HEBRARD

Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Lauragais

Siège : Mairie d'Avignonet Lauragais

Siège Administratif : 3 Chemin de l'Obélisque. 11320 Montferrand - Tél : 04 68 60 56 54

Courriel : pays.lauragais@orange.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 16/12/2021

Application agréée E.legalite.com

